

cants de chaussures et nombre d'autres gens. Et maintenant voici le ministre de la Justice qui fait appel à la cupidité de la population canadienne et exalte le "patriotisme rémunérateur". Vil motif s'il en est!

J'aurai quelque chose à dire—et je le dirai avec plus de détails, plus tard, si la présente législature continue—sur les moyens utilisés au Canada pour contraindre les jeunes gens à s'enrôler. Il est vrai que, par suite de l'opposition de la province de Québec, la conscription n'existe pas chez nous. Mais il est vrai aussi qu'en mains endroits du pays ceux qui chômaient depuis des années ont été pressés de s'enrôler, à défaut de quoi les secours leur seront retirés. C'est le mode de conscription le plus méprisable que je connaisse. J'ai un mot à dire en faveur de la jeunesse du pays. Le premier ministre affirmera peut-être de son siège que la conscription n'existe pas dans ce pays? Vraiment? Lorsque des milliers de jeunes gens ont dû s'enrôler pour ne pas mourir de faim, il est temps que l'on en parle. Cette jeunesse qui s'en va combattre a le droit de savoir quel accueil on lui réserve à son retour. L'un des reproches les plus amers qu'il m'ait été donné d'entendre me fut adressé il y a quelques semaines par un ancien combattant de la ville que j'habite. "Oui, me disait-il, ces jeunes gens qui s'en vont sont fort proprement vêtus, ils mangent bien, on prend soin d'eux, ce sont des héros; mais un grand nombre de ceux qui se sont battus à la dernière guerre fréquentent les soupes populaires." Rien de plus vrai. Ce gouvernement est au pouvoir depuis des années, et avant de solliciter le renouvellement de son mandat, qu'il nous rende compte au moins de son administration depuis le début des hostilités, voire même depuis six mois.

Le premier ministre préconise la liberté de parole, au Parlement et ailleurs. J'ignore la raison de cet ordre qu'on dépose aujourd'hui. Bien que je siège dans cette enceinte depuis tantôt vingt ans, je suis dans une ignorance totale quant au programme de ce soir, j'ignore si nous allons ou non discuter l'Adresse en réponse au discours du trône. Nous sommes tous à côté du sujet. Je ne sais pas ce qui s'en vient. Mais on tente d'étouffer la liberté de parole dans ce Parlement, en abrégant la durée de la session, sinon en la supprimant tout à fait. Ayant été convoqués en cette enceinte, il conviendrait d'y siéger au moins quelques semaines. A quelle nécessité urgente obéit-on? Veut-on forcer les habitants des campagnes à aller voter par des chemins que l'hiver a rendus impraticables, chose impossible à beaucoup d'entre eux. La querelle qui a éclaté entre le premier ministre du Canada et le premier ministre de l'Ontario en serait-

elle la cause? Ce dernier a siégé plusieurs années dans cette enceinte. Nous savons tous qu'il se querellait avec le premier ministre, mais c'est pour nous un sujet d'étonnement d'apprendre que la simple affirmation de M. Mitchell Hepburn à l'effet que M. Mackenzie King n'accomplit pas son devoir doit précipiter des élections et bouleverser tout le pays. La population du pays ne se laissera sûrement pas bernier par rien de pareil. Si l'on fait des élections, quelle liberté nous restera-t-il?

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour quoi l'honorable député se borne-t-il à M. Hepburn?

M. WOODSWORTH: Eh bien, aussi le chef de l'opposition à la Chambre ontarienne.

Le très hon. MACKENZIE KING: Et l'assemblée législative d'une province.

M. WOODSWORTH: Le premier ministre, connaissant bien le droit constitutionnel, me dirait-il si l'assemblée législative d'une province a le droit d'intervenir dans de pareilles questions?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne le crois pas, et c'est une des raisons qui engagent le Gouvernement à demander un mandat formel.

M. WOODSWORTH: Les gens ne se préoccupent pas de ces subtilités au point de se laisser bernier par une pareille excuse. Comme l'a dit le chef de l'opposition (M. Manion), cette idée de ne pas tenir d'élections avant de convoquer le Parlement, puis de dire que celui-ci est convoqué et que des élections peuvent avoir lieu immédiatement, me donne la nausée, et il en sera de même pour toute la population, je crois. Je ne crains guère un appel au peuple, mais ne nous laissons pas entraîner dans cette direction. Pourquoi le régime ne nous rendrait-il pas compte de son mandat, avant de se présenter devant les électeurs? C'est ici que le Gouvernement devrait énoncer son programme pré-électoral. Il devrait déclarer franchement dans ce Parlement: Nous avons l'intention de faire ceci, cela, et cela. Il ne voudrait certainement pas un blanc-seing. Les Chambres devraient pouvoir se prononcer sur ces intentions, et une fois cela fait nous pourrions aller devant le peuple, après nous avoir dit notre fait et avoir déclaré nos positions. Le peuple pourra de cette façon savoir de quoi il retourne. Il l'ignore à l'heure qu'il est.

Le premier ministre parle de la liberté de parole. Les règlements édictés sous l'empire de la loi des mesures de guerre nous placent dans une situation des plus précaires. Comment dire à la population ce que je pense de